

**COMPTE RENDU
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2023**

Le treize janvier deux mille vingt-trois à vingt heures trente, s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle Les Pechs du Vers, au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Mairie déléguée de Saint Cernin, sous la présidence de Monsieur Alain MARTY, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 14

Date de la convocation : 02/12/2022

Présents :

BIRONNEAU Josiane - MARTY Alain- POL Lenny- McNAB Peter – DARDENNES Grégory – MECHENIN Jacky --RANCK Thomas - Cécile Thomas - ROBASZKIEWICZ Malgorzata - LARCHER Jean Paul – LAPOTRE Sylvain –ROUY Jean Luc - CHABROUX Patrice

Absents :– LABORIE Jean Marc (pouvoir) – BERTRAND Julien –

Secrétaire de séance : Patrice CHABROUX

Mr le Maire constate que le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

La lecture du compte-rendu du précédent Conseil n'appelant aucune observations le compte rendu est validé à l'unanimité.

Délibération 2023/01

Délibération pour refacturation annuelle des heures des agents communaux effectuées pour le budget annexe d'assainissement

Suite aux différentes réunions organisées avec Mr Sicard afin d'étudier un budget pluriannuel, Mr le Maire propose de voter le montant des heures effectuées par les agents communaux pour le compte du budget assainissement :

- Agent technique : 3000€
- Adjoint administratif : 1000€

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide à l'unanimité ce montant qui sera porté aux différents budgets

Délibération 2023/02

Indemnités pour l'agent recenseur et le coordonnateur

Mr le Maire demande au Conseil de voter les montants de l'indemnité pour l'agent recenseur et le coordonnateur communal dans le cadre du recensement.

Il est proposé 1200 € brut pour Mme Boury agent recenseur et 600 € Brut pour Mmr Fine-Bosc coordonnateur

Le Conseil valide à l'unanimité ces montants

Délibération 2023/03

Etude de devis pour réfection des chemins

Mr le Maire présente des devis pour réfection des chemins de la station de Saint Cernin et le chemin de la Combe de la Bastidette.

Chemin pour la station : devis de Mr Ganal Ent TAC 1360€HT pour 140m

Chemin de la Combe de la Bastidette : devis Mr Ganal Ent TAC 5040€HT et Mr Figuier Ent FTAP 4500€HT

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide à l'unanimité le devis de Mr Ganal pour le chemin de la station pour 1360€HT

Et le devis de Mr Figuier pour 4500€HT pour la Combe de la Bastidette

Et charge Mr le Maire de porter ces montants au prochain budget

Délibération 2023/04

Etude de devis pour réfection des volets à la résidence Barbié

Mr le Maire présente un devis pour réfection des menuiseries extérieures de la Résidence Barbié de l'entreprise SERIES pour un montant de 2702€HT

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide à l'unanimité ce devis et charge Mr le Maire de porter ces travaux au prochain budget.

Délibération 2023/05

Bail à fermage sur le terrain de St Martin de Vers

Mme Pol Lenny, personnellement concernée, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

La Gaec de Verliez, qui loué jusqu'à présent le champ de Saint Martin de Vers a résilié son bail à fermage.

Mme Lenny POL, agricultrice sur la commune, s'est proposé pour reprendre ce fermage sur une durée de 9 ans
Il est demandé de définir le montant annuelle du fermage.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide à l'unanimité, la location à Mme Pol pour 40€/an et autorise Mr le Maire à signer le bail fermage

Délibération 2023/06

Projet d'aménagement du bourg : validation du projet

Mr le maire présente le projet des travaux d'aménagement du bourg de Saint Cernin, phase deux, revu à la baisse pour une économie de 100000€ HT sur le montant initial a été travaillé avec l'architecte.

Il est à noter que la diminution de ce projet impactera sur les montants des subventions allouées, mais permettra cependant à une économie.

Le schéma des modifications avec les différents montants sont présentés en détail.

Le total des travaux s'élève désormais à 405.906€ HT VRD et espaces verts.

Il est demandé au Conseil de valider ces nouveaux montants et d'autoriser le Maire à lancer la consultation.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide ce projet pour 405.906€HT VRD et EV et autorise le Maire à consulter les entreprises.

Délibération 2023/07

Avenant N°2 Eirl Du Boucheron et Getude

Mr le Maire présente un avenant N°2 pour l'EIRL Du Boucheron et Getude dans la cadre de leur mission de maîtrise d'œuvre pour la poursuite de l'aménagement du bourg de Saint Cernin phase 2

Montant de l'avenant : 6600€HT portant le nouveau montant du marché public pour la maîtrise d'oeuvre à 26400€HT

Après en avoir délibéré,
Le Conseil valide cet avenant à l'unanimité

Délibération 2023/08

Avenant N°1 ALLIANCE 360

Mr le Maire présente un avenant N°1 pour ALLIANCE 360 dans la cadre des travaux de la grange associative et halle ouverte

Montant de l'avenant : 3850€HT portant le nouveau montant pour Alliance 360 à 15000€HT

Après en avoir délibéré,
Le Conseil valide cet avenant à l'unanimité

Délibération 2023/09

Etude de devis pour pose des panneaux dans le cadre de l'adressage

Mr le Maire informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de nouveau devis pour la pose des panneaux dans le cadre de l'adressage et présente le seul devis reçu pour la pose des panneaux de l'entreprise MARMIESSE pour un montant de 90€HT l'unité, quantité à définir

Après en avoir délibéré,
Le Conseil valide à l'unanimité ce montant unitaire et autorise Mr le Maire à signer la commande des travaux lorsque le projet sera défini.

Délibération 2023/10

Création de poste pour agent promouvable

Mr le Maire présente un tableau du Centre de Gestion 46 proposant l'avancement de grade pour la secrétaire passant d'adjoint administratif principal 2eme classe à adjoint administratif principal de 1ere classe échelon 3

Il est également proposé l'avancement pour l'agent technique territorial passant à adjoint technique principal 2eme classe. Cet avancement est sous condition de détention d'un examen professionnel et la collectivité n'a pas le besoin de ce poste.

Il sera demandé à l'agent technique de nous faire savoir s'il possède l'examen professionnel ouvrant cet emploi.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil valide à l'unanimité la création du poste d'adjoint administratif principal de 1ere classe.

Délibération 2023/11

Etude de devis pour la restauration des meubles de la sacristie

Mr le Maire informe le Conseil que les meubles de la sacristie de l'église de Saint-Cernin présentent un degré de dégradation très avancé, un devis visant à la conservation de ces meubles a été réalisé par l'entreprise Paquay pour un montant de 247.93€HT et un second devis qui sera facturé entre 1200 et 1800€HT en fonction du temps passé.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil valide à l'unanimité ces devis et charge Mr le Maire de porter ces travaux au prochain budget.

Mme ROBASZKIEWICZ Malgorzata propose de lancer un appel aux dons qui serait mis en place par l'association de préservation du patrimoine avec une animation pour récolter des fonds qui financerait en partie cette réparation.

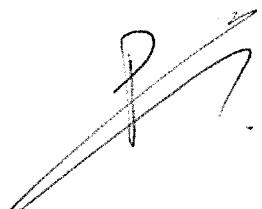
Questions diverses :

- Dans le cadre des travaux de toiture sur une partie du toit de l'église de Saint Martin de Vers, Mr le Maire propose de contacter l'architecte en charge des travaux de la grange associative afin d'obtenir conseil.
- Un dernier avis INSEE nous informe que la population des Pechs du Vers est passée de 320 à 322 habitants.
- Actuellement le recensement de la population a démarré sur la commune. Mr le Maire insiste sur la nécessité de répondre scrupuleusement au questionnaire afin que nos dotations ne soient pas impactées par un manque de retour des formulaires. Les personnes peuvent soit répondre par internet, soit retourner le document papier à notre agent recenseur.

Le conseil comportant 11 délibérations s'achève à 23h10

LES PECHS DU VERS, le 20 janvier 2023

Le Secrétaire de séance
Patrice CHABROUX



Le Maire
Alain MARTY

